

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE, 104, Rue de Paris

PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Courrier de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX, 45, rue de la Gare, 45. TOURCOING, 3, rue Fidele Lohoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

CUISINE "MODERNE"

La rubrique des tribunaux, pour être plus qu'abondamment pourvue, serait d'une déconcertante monotonie et, de temps en temps n'apparaissent que ces causes célèbres, événementiellement bien parlées dont les péripéties tiennent l'Univers en suspens.

N'êtes-vous pas en effet fatigués de lire dans votre journal les comptes-rendus des assises devant lesquelles comparait, ici, un mari qui a tué sa femme, là, une femme qui a tué son mari, plus loin un mari qui a tué l'ami de sa femme, là encore une femme qui a tué l'ami de son mari, toutes histoires enfin pour lesquelles on se demande s'il est bien nécessaire de déranger les juges, les avocats, les gendarmes, les gardiens de prison, les jurés, le public, jusqu'au fin de compte ça finit toujours par un acquittement.

Malheureusement, voici que tranche sur la banalité de ces incidents négligeables, un procès comme celui de M<sup>me</sup> Josephine Baker vient d'intenter à l'impression d'une manifestation cult-



Josephine BAKER

naire qui avait plongé dans l'enthousiasme l'élite de la société française. Et il y avait de quoi ! Vous n'êtes admettez pas sans avoir entendu parler de ce banquet dont le menu ne comportait que des plats dont on ne peut pas dire qu'on en mange tous les jours : Pilet de lion, sauce madère ; salade de museau d'hippopotame ; bœuf de zébu braisée aux pousses de bambou ; queues de crocodiles à la vinaigrette ; tripes de pelican à la mode de Tombouctou, et autres mets aussi rares que délicieux — à ce qu'affirment du moins les interviews des privilégiés qui dégustèrent ce menu exotique arrosé de lait de coco et de vin de palme.

Or l'impressionnisme avait encore eu, par dessus le marché, une autre idée géniale : c'était de placer cette solennité sous la présidence de M<sup>me</sup> Josephine Baker, ce qui faisait tout à fait « couleur locale ». La gracieuse représentante des pays lointains qui nous fournissent les singes et les chewing-gum lui paraissait qualifiée comme pas une pour être la reine de ce repas conçu pour faire palir d'envie les sornes sujets de feu Benhanin.

C'est alors que se produisit le coup de Trafalgar. M<sup>me</sup> Josephine Baker ne veut à aucun prix laisser croire que ses ancêtres, à défaut de missionnaires, se nourrissent exclusivement de lions, de tigres, de rhinocéros et autres habitants de la jungle. M<sup>me</sup> Josephine Baker est résolument végétarienne et elle arbore, du reste, comme un programme, une ceinture de bananes qui ajoute au charme de ses ébats chorégraphiques ; la feuille de vigne habille bien, mais la banane habille mieux !

Lorsqu'elle apprit, par la lecture des journaux, qu'on l'avait bombardée d'offices, présidente de ce banquet appelé à dépeupler un jardin zoologique, l'artiste entra dans une colère noire. Puis, s'étant calmée, elle courut chez son avocat. La suite se devine : papier timbré, assignation à comparaître devant le tribunal pour s'entendre condamner à des dommages-intérêts envers la plaignante qui, certes, adore les lions, les hippopotames et les crocodiles, mais en liberté et non pas après leur passage dans les laboratoires d'un traîtreur.

Voilà donc en perspective, un procès peu banal et il est infiniment probable que ce sera, en même temps, le procès de cette tendance trop marquée de notre époque à la recherche de sensations neuves et inédites. Car il est bien évident que personne ne songe sérieusement à introduire dans l'alimentation les tigres et les lions. On n'attend certainement pas la fin du chômage de l'offrir aux sans-travail d'innombrables places de bergers pour troupeaux d'hippopotames ou de crocodiles. L'idée de se repaître des dépouilles d'animaux dont l'espèce tend plutôt à disparaître de la surface du globe et dont l'élevage, en tous cas, ne s'accorde guère de nos climats européens, ne peut venir qu'à des gens dont le palais blasé est saturé des plats alambiqués fabriqués en série par des « hostellers » dont les coups de fusil sont multipliés par le nombre d'is qu'il y a sur leurs enseignes.

Éprouons que le président du tribunal devant qui se plaidera ce procès « bien parlé » ne manquera pas l'occasion de donner un déjeuner qui se présente dans le prétoire, le sage conseil d'aller apprendre à faire la soupe aux potreaux et un bectest aux pommes.

E. VERMEERSCH.

LE X<sup>me</sup> CONGRÈS de la Société Française d'Architectes A LILLE

La première journée a été consacrée à l'inauguration de l'Exposition, au jugement des œuvres par le Jury et à une réception à l'Hôtel de Ville suivie d'un banquet



Les personnalités devant la Vieille Bourse. — On distingue au premier plan, de droite à gauche, MM. VAN PETEGHEM, président du Tribunal de Commerce, THIÉRY, vice-président du Tribunal civil ; LEVY, adjoint au maire de Lille ; DUBUISSON, architecte de la ville ; DOM BELLO, président du jury ; le commandant DENIAU, représentant le général PETIN ; HOUVENEGHEL, président de la S. F. A. du Nord ; ALLEMAN.

Le X<sup>me</sup> congrès de la Société d'Architectes s'est ouvert hier, à Lille, sous l'égide de la cour d'honneur de l'ancienne Bourse, superbe édifice du XVIII<sup>e</sup> siècle, construit sous la domination espagnole.

Dès 9 heures, le jury se trouvait sur les lieux de l'exposition qui groupait les plus beaux chefs-d'œuvre de l'architecture française moderne. On notait une forte participation d'architectes parisiens et de diverses régions de la France. Ceux du Nord de la France semblaient avoir fait preuve d'un vif intérêt en exposant de préférence de nombreux plans d'habitations à bon marché, de centres d'éducation physique, d'immeubles mo-



Vue d'un coin de l'exposition. — Au premier plan, la maquette du CREMATORIUM DU NORD, d'après les plans de MM. MAILLET et QUIQUEMPOIS.

dermes et de constructions de groupes scolaires. Le jury examina attentivement les œuvres exposées. Il était formé de M. Don Belle, président ; M. Houveneghel, rapporteur et MM. Dubuisson (Lille) ; Bertrando (Paris) ; Saunier (Bordeaux) ; Alleman (Lille) ; Pierre (Marseille), membres.

A l'issue de cet examen, l'exposition fut inaugurée officiellement et les personnalités se rendirent dans les salons de l'Hôtel Carlton où les vins d'honneur furent servis, pendant que le public était admis à pénétrer sous les portiques de la vieille bourse.

Les personnalités Parmi les nombreux invités à cette réception, nous avons pu noter au hasard : M. Lecrubier, conseiller de préfecture, représentant M. Langéron, préfet du Nord ; le commandant Deniau, représentant le général Petin, commandant le 1<sup>er</sup> C. A. ; M. Lévy, adjoint au maire de Lille ; MM. les membres du jury : M. Van Peteghem, président du Tribunal de Commerce, Thieries, vice-président du Tribunal civil, Dodenthuin, vice-président des Rosati de Flandre ; Michaux, président des Amis de Roubaix ; Rolland, de Beaumont, avocat ; Brodel, président de l'Office d'Habitations à Bon Marché ; Van den Broeck, président de la commission des fêtes de Saint-Maurice et architecte ; Clary, président des Hôtelliers-Restaurateurs de Lille ; Delattre, vice-président des Amis de la Radiesthésie ; Mercier, président et Girard, secrétaire de la Chambre Syndicale des métreaux ; Thellier de Poncheville ; Bernard, etc.

M. Houveneghel, président de la Société Française d'Architectes du Nord, remercia les personnalités de l'honneur qu'elles rendaient à l'exposition où toute la France, les genres et les âges étaient représentés. C'est, dit-il, la cordialité et la confraternité qui règnent au sein de l'Association. Il se réjouit au grand nombre de corporations et d'organismes représentés au cours de cette réception et leva son verre à la prospérité de la Société et à la région des Flandres.

Un vif flamand fut chanté en cœur et termina sur une note gaie le programme de la matinée.

La réception à l'Hôtel de Ville Durant toute l'après-midi, de nombreux visiteurs pénétrèrent dans la cour curieuse de la vieille bourse avec galeries à arcades et sa belle statue de bronze de Napoléon I<sup>er</sup> et examinèrent avec intérêt les œuvres des plus brillants architectes français.

Pendant ce temps, les congressistes visitaient en détail l'Hôtel de Ville de Lille, sous la conduite de M. Dubuisson, auteur du projet et architecte de la ville. Puis ils furent reçus par M. Lévy, ad-

HORRIBLE MORT d'un ingénieur des Mines de Courrières à Sallaumines

En surveillant les travaux de remplacement d'une cage il fit une chute terrible de plus de 300 mètres

M. Pierre Froment, âgé de 39 ans, ingénieur divisionnaire de la 2<sup>e</sup> division de la Compagnie des Mines de Courrières, demeurant route Nationale, à Fouquières-Les-Lens, vient de trouver une mort horrible dans les circonstances suivantes :

En remplacement de M. Thiry, en permission, M. Froment dirigeait hier, vers 7 h. 45 du matin, une équipe d'ouvriers pour le remplacement d'une cage au puits n<sup>o</sup> 4, sur le territoire de Sallaumines.

Pour procéder à ce travail, on avait couvert la moitié de l'orifice du puits par un plancher en demi-cercle, sur lequel se trouvait le chemin de roulement sur lequel devait glisser la nouvelle cage.

Celle-ci se trouvait déjà engagée d'environ 60 centimètres sur les rails du plancher, lorsque brusquement elle se trouva immobilisée.

M. Froment traversa alors la cage pour se rendre de l'autre côté, où se trouvait le chef-porion, et rechercha le motif de l'arrêt de cette manœuvre.

Que se passa-t-il ? L'accident fut si rapide que personne ne put expliquer comment il se produisit. M. Froment tomba soudain à la renverse dans la partie de l'orifice du puits restée à découvert. Il ne poussa pas un cri.

Sa tête alla d'abord heurter une visée de la descente de la cage, puis en tournant le corps du malheureux disparut dans le trou obscur.

A 331 mètres de profondeur le corps dut heurter une autre visée et par là même se brisa en deux tronçons ; on en retrouva l'un à cet endroit et l'autre 80 mètres plus bas.

Les restes de l'infortuné ingénieur furent remontés au jour, mis en bière et déposés à l'hôpital Sainte-Barbe.

Personne ne peut dire comment s'est produit l'accident et on ne peut que supposer que M. Froment a pris le pied dans la corde servant à tirer la cage ou contre le rail de glissement et qu'ainsi ayant perdu l'équilibre il tomba dans le vide.

M. Froment laisse quatre orphelins et une veuve qui attend un cinquième bébé. Le reste de la journée il se soigna à l'hôpital et une quinzaine de jours, a été prévenu avec tous les ménagements par M. le docteur Delcourt et Mme Herméty, du nouveau malheur qui le frappa.

Le décès appartenait à la Cie des Mines de Courrières depuis 1919, il était chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire et président des arbalétriers de Méricourt-Corons.

La mort tragique de M. Froment, qui était très estimé, a produit une profonde émotion dans toute la concession de Courrières et dans les concessions voisines.

L'AFFAIRE DE DÉTOURNEMENTS aux Halles Centrales de Lille

Nous avons longuement relaté hier la grosse affaire qui vient d'éclater à Croix. Trois employés des Etablissements Mehuys, 212, rue Verte, à Croix, qui opéraient aux Halles Centrales de Lille, accusaient pour leur propre compte les porcs inventés. Les détournements dépassent le million.

MM. le commissaire Siger et l'inspecteur principal Coussemacker, de la 3<sup>e</sup> Brigade mobile, ont effectué jeudi trois arrestations. Ils s'agit de Vandecaveye et Pettreux de Croix, et Dutertre, de Lille.

Les investigations des enquêteurs continuent aux fins de rechercher les complices et les recéleurs.

Vandecaveye a choisi M<sup>re</sup> Paul Thellier pour défenseur.

La Grande Exposition des Roses de la Société d'Horticulture du Nord, à Lille

ELLE S'EST OUVERTE, HIER, AU PALAIS RAMEAU ET GROUPE DE MAGNIFIQUES SPÉCIMENS DE ROSES ET FLEURS DIVERSES



En haut : Les personnalités assistant à l'inauguration de l'Exposition des Roses au Palais-Rameau, dont on voit un aspect dans le bas.

La querelle tragique de Roubaix devant les Assises du Nord

Zennevort qui, à coups de couteau, blessa mortellement son adversaire, a été condamné à dix ans de réclusion

Les sessions de la Cour d'Assises du Nord sont variables, comme le temps. Il y en a qui sont chargées au point de nécessiter des sessions supplémentaires. D'autres, par contre, n'exigent pas plus d'une semaine. C'est le cas pour celle qui s'est ouverte hier samedi, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. Hugot, assisté des conseillers Blondel et Bourdin.

Malgré sa courte durée, les affaires qui la composent sont toutes sérieuses, plus qu'elles vont du crime de coups mortels à celui d'assassinat en passant par le parricide.

La première de ces affaires avec laquelle le jury eut affaire fut celle de Zennevort, qui avait été condamné à dix ans de réclusion pour avoir blessé mortellement son adversaire à coups de couteau un jour de la semaine dernière.

D'ailleurs, voici les faits :

Le 11 mars 1933, vers 11 heures du matin, les nommés Demeue et Lotigier, rencontraient à l'estaminet de la Cave, Grand-Place, à Roubaix, un de leurs camarades Louis Zennevort, en compagnie d'un nommé Gantiez, après avoir pris quelques consommations.

Tous trois se dirigèrent vers la rue Vaucanson, où Demeue habitait avec sa femme, au rez-de-chaussée d'une maison portant le n<sup>o</sup> 41, et dans laquelle Lotigier devait louer une chambre meublée, située au deuxième étage.

En arrivant dans cette rue, ils entrèrent dans un autre café, où ils trouvèrent le jeune Julien Gantiez, ami de Demeue. Ayant consommé ensemble, la location de la chambre ayant été conclue entre-temps, ils se rendirent dans un



ZENNEVORT, le meurtrier

troisième débit, Rue de Fontenoy connu sous le nom de Les Deux Maboules ». Là, ils rencontrèrent une fille soumise, Eugénie Gergouin, dite « Manon », avec laquelle Zennevort et Lotigier passèrent le reste de la journée à boire, tandis que Demeue et Gantiez s'éloignaient. Vers 21 heures, Zennevort, Lotigier et la fille Gergouin se trouvaient en état d'ébriété. Zennevort et Lotigier conduisirent la fille Gergouin dans la chambre louée par ce dernier, 41, rue Vaucanson. Lotigier y laissa après avoir fermé la porte à clef et reparti avec son compagnon, puis tous deux continuèrent leurs libations jusqu'à une heure du matin environ.

Sans-gêne d'ivrognes

Demeue et Gantiez, de leur côté, ne s'étaient pas quittés de l'après-midi et avaient continué à boire. Vers 23 heures, ils entrèrent également dans l'immeuble de la rue Vaucanson. Gantiez qui y occupait précédemment une chambre meublée qu'avait louée Lotigier le matin, voulut entrer dans cette chambre où il avait laissé quelques vêtements. Lotigier, qui enfonça la porte et aperçut la fille Gergouin couchée dans le lit.

Au lieu de se retirer, il s'étendit tout habillé à côté d'elle, Demeue l'imita. Lorsque Zennevort et Lotigier arrivèrent une heure et demie ou deux heures après, ils furent surpris de constater les

dépôts faits à la porte et la présence des deux hommes. Lotigier invita ceux-ci à déguerpir, Gantiez s'empressa de défaire cette injonction, mais Demeue, mécontent, protesta.

Querelle tragique

Une discussion ne tarda pas à éclater au cours de laquelle Demeue s'empara du couteau d'un poêle, en frappa ses interlocuteurs.

Zennevort prit alors un couteau flamand qu'il portait sur lui et en porta plusieurs coups à Demeue.

Blessé au poulmon droit et l'artère fémorale gauche sectionnée, le malheureux s'affaissa.

Ce n'est que le lendemain, vers midi, que se rendant compte de la gravité de ses blessures, Zennevort et Lotigier appelèrent un médecin. Au commissaire de police, Demeue et ses camarades, après s'être concertés, cachèrent tout d'abord la vérité, déclarant qu'ils avaient été attaqués la nuit dans la rue par une bande de cinq ou six individus de nationalité polonaise.

Transporté à l'hôpital de la Fraternité, Demeue décéda le 28 mars, des suites de la rupture d'un anévrysme, produit par la lésion de l'artère.

Les débats

L'auteur de ce drame est un petit homme maigre, dont le visage strictement rasé, s'éclaircit de deux yeux vifs. Son vêtement hétéroclite se compose d'un costume sombre, d'une chemise saumon et d'une cravate bleu ciel déboutée par un monologue du président, nous fait connaître que ce garçon, de 33 ans, fut un assez piètre écolier, puis porteur de pains et apprenti brossier.

Il avait 14 ans lors de l'occupation de Roubaix.



Mme DEMEUE, femme de la victime

En 1918, il fut condamné pour vol de chocolat incorporé dans les brassards rouges. A 20 ans, il accomplit son service militaire et devint caporal.

Après son retour du régiment commença sa vie irrégulière.

A 22 ans il se mit en ménage et à partir de ce moment ne travailla que par intermittence.

En 1928 il se maria, mais sa femme, qui restait malheureuse dut se séparer de lui, malgré la naissance d'un bébé, elle obtint le divorce à son profit.

Et la vie d'aventure se poursuivait pour Zennevort qui, aujourd'hui est à la tête d'un atelier judiciaire mentionnant six condamnations correctives pour vol, fraude, coups et ivresse.

Et nous voici au drame du 11 mars.

Le président Hugot après l'avoir rappelé dans ses grandes lignes interroge l'accusé :

— Que veniez-vous faire dans la chambre ?

— Nous devions aller chercher du travail en Belgique et je venais chercher des épaves.

— Racontez ce qui s'est passé.

— On a vu la porte brisée, on est entré et on a voulu faire parler Demeue et Gantiez.

— J'imagine que l'invitation devait être impérative.

— Gantiez est parti, mais Demeue voulait rester. Alors il y a eu discussion avec Lotigier. Demeue a pris la platine à du feu et nous a frappés. Alors j'ai eu peur et j'ai frappé avec mon couteau.

— C'est l'instinct batailleur qui s'est réveillé en vous ?

— Non j'ai eu peur.

— Une peur qui est traduite par sept coups de couteau.

— Pourquoi avez-vous inventé cette fable de l'agression par des Polonais ?

— C'est Demeue lui-même qui en a eu l'idée.

— Cependant la victime a déclaré ne pas se rappeler exactement de ce qui s'était passé.

— Non, nous n'avons rien à dire d'autre.

— Non, Zennevort n'a plus rien à dire. Il ne songe même pas à exprimer quelque regret de son geste meurtrier.

Les témoins

Des huit témoins qu'on devait entendre, deux des plus importants, Julien Gantiez et Eugénie Gergouin, dite « Manon », ne sont pas là.

Il s'agit de leur absence, au point de vue de la procédure, par la citation.

LE XXVII<sup>e</sup> TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Devant une trentaine d'adversaires le Belge LOUYET a gagné l'étape Belfort-Evian

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Evian, le 1<sup>er</sup> juillet. — Plus encore aujourd'hui qu'il y a quelques jours, les cyclistes de France ont été réservés pour l'ascension des côtes et cols quelque peu inquiétants, dopant la tactique d'expectative, les adversaires, principalement ceux qui ont grand intérêt à ménager leurs montu-



L'individu LOUYET le vainqueur de Belfort-Evian

res, se sont abstenus de tout effort, songeant davantage aux prochaines étapes alpines, qu'à celle qui les conduisait de Belfort à Evian, via Genève.

C'est, par conséquent, dans une ambiance que le qualifié de léthargique, que près de 300 kilomètres furent couverts en bordure de la frontière. Sauf le paysage d'un atrait supérieur, qui se déroula comme un film enchanteur devant les yeux des suivants, je pense que pour ma part je serais arrivé au terminus de cette cinquième randonnée, après avoir fait une séance de « tuyen » d'après un entraînement prolongé.

C'est vous dire que ce cinquième épisode fut sans intérêt.

Pour ceux qui ne perdent pas une miette du « Tour de France », il fut une confirmation pleine et entière des critiques quotidiennes émises depuis le départ de Paris.

LA CROISIÈRE ITALIENNE VERS CHICAGO

24 hydravions ont quitté Ortebello et sont arrivés à Amsterdam ou un appareil a capoté

Les vingt-quatre hydravions italiens, qui doivent, sous la conduite de M. Balbo, ministre de l'Air, effectuer un raid transatlantique, et se rendre à Chicago, ont quitté Ortebello, hier matin, à destination d'Amsterdam, but de la première étape.

Il était exactement 5 h. 39, lorsque le premier appareil a pris son vol ; le



Le général BALBO prenant ses dernières dispositions pour le raid.

dernier est parti à 8 h. Le temps était splendide, le ciel clair et il avait peu de vent.

Après avoir survolé Milan, à 7 h. 55, les hydravions de la croisière italienne Amérique ont régulièrement suivi leur route jusqu'aux Alpes qu'ils ont franchies sans incident, surmontant ainsi une des plus redoutables difficultés que présentait l'itinéraire fixé.

Les appareils ont survolé, en formation, Zurich, à 8 h. 40, continuant leur route en territoire suisse. Ils avaient, au passage, survolé la résidence royale de San-Rocoro où se trouve actuellement le roi et le général Balbo, à adressé, avant son départ, un message d'hommage.

De 10 h. à 10 h. 16, l'expédition du général Balbo a passé au-dessus de Strasbourg. Les vingt-quatre avions en huit escadrilles, l'aviation du général Balbo en tête, ont évolué à environ 500 ou 600 mètres, sur une longueur d'un kilomètre en suivant le Rhin.

Une escadrille du 3<sup>e</sup> régiment d'aviation de chasse est allée à sa rencontre jusqu'à Huningue et l'accompagna jusqu'à Lauterbourg, sur le territoire français.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)